

LE COMMERCE MONDIAL DE CONTREFAÇONS UNE MENACE INQUIETANTE **SYNTHÈSE**



Synthèse

Cette étude présente une analyse quantitative actualisée de la valeur, de la portée et de l'ampleur du commerce mondial de contrefaçons et de marchandises pirates. L'étude s'appuie sur les données relatives à l'année 2019 et estime que le volume du commerce international de produits contrefaits et piratés s'élevait alors à 464 milliards de dollars, soit 2,5 % du commerce mondial.

Selon les précédentes études de l'OCDE et de l'EUIPO, qui suivaient la même méthodologie, le commerce de produits contrefaits et piratés était estimé à 2,5 % du commerce mondial en 2013, soit 461 milliards de dollars, et à 3,3 % du commerce mondial en 2016, soit 509 milliards de dollars. Ainsi, en termes nominaux, en termes absolus et en termes de part dans le volume total des échanges, le commerce de produits contrefaits demeure important, correspondant à des montants proches du PIB de certaines économies avancées de l'OCDE telles que l'Autriche ou la Belgique.

Reposant sur des données détaillées de l'UE, cette étude présente également une évaluation approfondie de la situation dans l'Union européenne. Les résultats montrent qu'en 2019, les importations de produits contrefaits et piratés dans l'UE s'élevaient à 119 milliards d'euros (134 milliards de dollars américains), soit 5,8 % des importations de l'UE. Il convient de noter que ces résultats reposent sur des observations concernant les saisies douanières et ne comprennent pas les contrefaçons et marchandises pirates qui sont produites et consommées dans le marché intérieur ni les contenus numériques ayant fait l'objet de piratage sur l'internet.

La contrefaçon et le piratage menacent un grand nombre de secteurs. Des contrefaçons peuvent être trouvées dans de nombreux types de marchandises, notamment des produits de consommation courante (vêtements, chaussures), des produits interentreprises (pièces détachées, pesticides) et des articles de luxe (vêtements de mode, montres de luxe). Il est important de noter que de nombreux produits de contrefaçon peuvent présenter des risques graves pour la santé, la sécurité et l'environnement. Il s'agit notamment de contrefaçons de produits pharmaceutiques (médicaments contrefaits), mais aussi d'aliments, de cosmétiques, de jouets, d'équipements médicaux et de produits chimiques.

Si les contrefaçons et marchandises pirates proviennent de pratiquement toutes les économies de tous les continents, la Chine reste la première économie productrice.

Les contrefaçons et les marchandises pirates continuent d'emprunter des routes commerciales complexes et utilisent un ensemble de points de transit intermédiaires de manière abusive. Nombre de ces économies de transit, par exemple Hong Kong (Chine), Singapour ou les Émirats arabes

unis, sont des économies bien développées à revenu élevé et d'importantes plateformes de commerce international.

Les produits de contrefaçon sont généralement expédiés par tous les moyens de transport. En ce qui concerne le nombre de saisies, les petits colis, en particulier par l'intermédiaire des services postaux, sont les plus représentés, ce qui constitue un défi important en termes d'application de la législation. En termes de valeur, les contrefaçons transportées par porte-conteneurs dominant nettement, représentant plus de la moitié de la valeur mondiale des saisies de produits de contrefaçon en 2019.

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur le commerce de produits de contrefaçon, bien que, en termes de volume, son incidence ait été plus faible qu'initialement prévu. Dans la plupart des cas, la crise a aggravé les tendances existantes. La principale tendance a consisté en l'utilisation intensive et abusive de l'environnement en ligne. En situation de confinement, les consommateurs se tournent vers les marchés en ligne pour répondre à leurs besoins, ce qui favorise la croissance importante de l'offre en ligne d'un large éventail de produits de contrefaçon. La forte augmentation du nombre de produits de contrefaçon concernait non seulement les médicaments et les équipements de protection individuelle (EPI), mais aussi de nombreux autres produits, notamment les montres, les biens de consommation courante et les produits de l'industrie mécanique, de l'électrotechnique et du travail des métaux (p. ex. les appareils de cuisine).

L'analyse présentée dans ce rapport repose principalement sur une évaluation quantitative, selon les méthodes statistiques appropriées élaborées par l'OCDE, et s'appuie sur des données issues d'un vaste ensemble de données relatives aux saisies douanières de produits portant atteinte à la propriété intellectuelle. Les données se rapportent à la période précédant la COVID-19. En effet, la crise a insufflé un dynamisme remarquable et aucune conclusion définitive et solide quant aux répercussions de la pandémie ne peut être tirée à ce stade.

Pour comprendre et lutter contre le risque de commerce de contrefaçons et de marchandises pirates, les gouvernements ont besoin d'informations actualisées sur son ampleur, sa portée et ses tendances. Cette étude s'inscrit dans le cadre des efforts de suivi continus visant à soutenir les solutions en matière de politiques et d'application de la législation.

LE COMMERCE MONDIAL DE CONTREFAÇONS UNE MENACE INQUIETANTE

© Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.